



INITIATIVE GRANDE MURAILLE VERTE

AGENCE PANAFRICAINNE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE

Mission de travail auprès de la Présidente du Conseil des Ministres, Son Excellence Mme Sharon OKEAZOR, Ministre d'Etat de l'Environnement de la République Fédérale du Nigéria



Son Excellence Mme la Ministre et le Secrétaire Exécutif de l'APGMV

RAPPORT DE MISSION

Introduction

Du 08 au 12 mars 2022, une mission conduite par le Secrétaire Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), **Dr Brahim SAID**, s'est rendue à Abuja, à l'invitation de **Son Excellence, Mme Sharon OKEAZOR**, Ministre d'Etat de l'Environnement de la République Fédérale du Nigéria. Le Directeur Scientifique et Technique, **M. Abakar Mahamat ZOUGOULOU** et le Directeur Administratif et Financier, **M. Amadou Mamane BAKO** ont fait partie de la délégation de l'APGMV.

Pour rappel, la République Fédérale du Nigéria assure depuis le 02 décembre 2021, date du Sommet, la présidence en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'APGMV et Son Excellence, Mme la ministre est de facto, présidente du Conseil des Ministres.



Le Secrétaire Exécutif de l'APGMV de l'APGMV

I. Objectif de la mission

La mission d'Abuja, à l'invitation de Mme la présidente du Conseil des Ministres a pour objet principal, une réponse de permettre d'une part, de faire un premier contact avec le Secrétaire Exécutif dont la prise de fonction est intervenue le 03 janvier 2022 et d'autre part, s'enquérir de l'état de mise en œuvre de la Grande Muraille Verte et obtenir en retour, ses précieux conseils et orientations.

II. Déroulement de la mission

La délégation de l'APGMV est arrivée à Abuja, le 08 mars 2022 et a effectué les rencontres suivantes :

- **09 mars 2022** au niveau technique avec la Direction générale de l'Agence nationale de la Grande Muraille Verte du Nigéria afin de préparer l'audience et la séance de travail avec la ministre ;
- **09 mars 2022** : entretien avec **Son Excellence Monsieur Adamou Ibrahim LAMUWA** Ambassadeur du Nigéria au Sénégal qui a aussi pour juridiction la Mauritanie. Il est à rappeler que Monsieur l'Ambassadeur a facilité de par son expertise diplomatique et ses nombreux contacts, la bonne tenue de cette mission ;
- **10 décembre 2022** : séance de travail avec Son Excellence, Mme la ministre et l'ensemble de ses proches collaborateurs concernés par la mise en œuvre de

l'Initiative Grande Muraille Verte du Nigéria. La liste de présence de la séance de travail est en annexe du présent rapport ;

- **11 mars 2022** : séance de travail avec une institution financière nigériane dénommée « The Nigerian incentive - based risk sharing system for agricultural landing (NIRSAL) ». Cette institution à caractère financier est rattachée à la Banque centrale du Nigéria et a pour mission de faciliter l'absorption de flux financiers pour le développement de chaînes de valeurs agricoles au profit des populations rurales et le secteur privé du Nigéria ;
- **11 mars 2022** : visite de courtoisie à **S.E Amédi Camara**, ancien ministre de l'Environnement et du Développement durable de la Mauritanie et actuel Ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie accrédité au Nigéria. Il faut signaler que M. Amédi Camara a présidé le Conseil des ministres de l'APGMV durant six (6) ans.



*La ministre entourée du Secrétaire Exécutif,
de l'Ambassadeur du Nigéria et du DG de l'ANGMV Nigéria*

III. Résultats acquis de la mission

❖ Séance de travail avec Mme la Ministre.

En vue permettre une bonne visibilité de l'état de mise en œuvre de la GMV, la délégation de l'APGMV a élaboré un projet d'agenda portant sur trois (3) domaines principaux qui a été préalablement transmis à Mme la ministre pour faciliter les discussions. Les trois domaines de l'Agenda ont porté sur les aspects institutionnels, financier, et de communication. L'agenda détaillé est mis en annexe du présent rapport.

La séance de travail a commencé avec les allocutions du Dr Brahim Said et celle de Mme la ministre qui ont décliné l'importance de cette rencontre vu les enjeux et surtout le rôle assigné à la République fédérale du Nigéria. Le Dr Brahim Said a point par point, donné des explications sur les éléments de l'Agenda à l'issue de laquelle Mme la Ministre s'est dite très satisfaite de la présentation qui a posé les problèmes auxquels l'Agence est confrontée mais aussi sur les propositions faites pour leur règlement.

Il ressort ainsi de ces discussions, les points importants suivants :

✓ Sur le plan institutionnel :

- La tenue de la 8^{ème} session ordinaire du Conseil des ministres a été envisagée au mois d'avril 2022, sous réserve des discussions que Mme la ministre aura avec ses pairs. Les contacts téléphoniques et adresses email des ministres lui seront fournis par l'APGMV ;

- La facilitation pour la ratification de la Convention par l'Etat de l'Erythrée ainsi que l'adhésion, conformément à l'article 16 de la Convention des Etats souhaitant y adhérer à l'APGMV et qui sont : Egypte, Algérie, Tunisie, Maroc, Gambie, Togo, Cameroun, Somalie, Cote d'Ivoire seront transmises par Mme la ministre à SEM le président de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement (CCEG) de l'APGMV.
- Il en est de même de l'application de la Décision N° 10 du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement auprès des Partenaires Techniques et Financiers afin de permettre à l'APGMV d'être Agence de mise en œuvre et les structures nationales de chacun des pays, Agence d'exécution des projets dédiés à la GMV.

✓ **Au titre des aspects financiers**

- La République Fédérale du Nigéria a promis de payer tous ses arriérés dans les meilleurs délais ;
- Etant donné que le paiement des contributions statutaires par les Etats membres nécessite une forte implication des plus hautes autorités, la ministre a promis de s'en référer à SEM le Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour une action urgente et d'envergure ;
- Pour ce qui concerne les annonces de financement qui sont par ailleurs plus sous forme de prêts que de dons et dont la concrétisation tarde à venir sur le terrain, la ministre a promis que le Nigéria va jouer un rôle pour le règlement de cette question ;
- La ministre a exprimé son vœu de concrétiser la promesse du Nigéria de contribuer à la construction du siège de l'APGMV. La délégation lui a soumis dans ce sens, un projet de plan architectural et un devis qui s'élève à 2,5 millions de dollars ;
- Compte tenu de la vétusté du parc automobile de l'APGMV, Mme la ministre a promis d'offrir à titre de contribution volontaire quelques véhicules à l'Agence ;
- Relativement aux ressources humaines limitées de l'Agence, Mme la ministre a promis de mettre en détachement au profit de l'Agence, un expert de très haut niveau pour servir en qualité de coordonnateur des opérations. Ce dernier sera entièrement pris en charge par le Nigéria durant les deux années de son mandat ;
- Le principe de l'organisation du FOREP au Nigéria en fin d'année a été accepté. Des discussions préalables de la tenue de cet important évènement seront étudiées et proposée à la plus haute hiérarchie du Nigéria.

✓ **Domaine de communication**

- En vue de la mutualisation des moyens et en vertu de la stratégie développée par l'APGMV quant à la mise en place dans chaque pays, des Coalitions nationales autour de la GMV qui constituent le moyen le plus efficace pour créer des synergies entre les différents départements sectoriels, Mme la ministre a promis de s'impliquer personnellement au niveau de ses pairs.
- Cette action sera aussi relayée auprès de Son Excellence Monsieur le Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui sera appuyé par le Champion de la GMV, **Son Excellence Mahamadou ISSOUFOU** au titre de son mandat, non seulement auprès des Etats membres mais également auprès des Partenaires Techniques et Financiers.
- Il a été aussi question de la participation de la Grande Muraille Verte à la COP 15 sur la désertification à la mi-mai à Abidjan en Côte d'Ivoire et où il est envisagé des sessions de travail avec les ministres des Etats membres et la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification qui assure la coordination de l'accélérateur sur la GMV.

❖ Visite à la Direction Générale de l'Agence nationale

Une visite de travail s'est effectuée à l'Agence nationale GMV du Nigéria. Le Directeur Général a présenté au Secrétaire Exécutif son institution avec ses atouts et faiblesses.

En termes d'atouts il est relevé une importante capacité humaine et matérielle tant au niveau fédéral que dans les onze (11) Etats fédérés avec des relais de délégations opérationnelles.

De plus l'architecture institutionnelle est bâtie sur une concertation et implication directe des différents secteurs notamment, le département des finances qui siège au Conseil d'Administration de l'Agence nationale GMV du Nigéria.

Au niveau des faiblesses et comme partout ailleurs, la mobilisation des ressources extérieures constitue la contrainte majeure.



Le Directeur Général de l'ANGMV du Nigéria

❖ Séance de travail avec NIRSAL

NIRSAL est un mécanisme mis en place par le Nigéria en vue de booster l'agriculture par la valorisation des chaînes de valeurs agricoles. Cette rencontre a été facilitée par Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur du Nigéria en Mauritanie avec résidence au Sénégal. Les responsables de NIRSAL ont exposé l'importance de leur institution pour le Nigéria et compte sur l'Agence Panafricaine pour mobiliser encore plus de financement. La délégation de l'APGMV les a félicités pour ce mécanisme innovant et très porteur qui doit être diffusé auprès des autres pays. Des contacts ont été pris dans ce sens afin de communiquer davantage.

Par ailleurs ce mécanisme reste très utile et constitue une chance pour l'Agence pour l'organisation du Forum Economique sur les Produits de la GMV. La mise en place de Comités de Promoteur pourra tenir compte de cette innovation nationale qui peut être promue au niveau régional et même international.



Les participants à la rencontre avec APMV/NIRSAL

IV. Conclusion

La mission effectuée au Nigéria est très fructueuse car elle aura permis à l'Agence de rencontrer et de discuter avec la tutelle politique qui à son tour a été très sensible aux difficultés enregistrées. Des solutions sont envisagées pour l'ensemble des points énumérés.

ANNEXE 1 : Propositions de points des discussions avec la Ministre du Nigéria

Domaine	Actions	Attentes	Propositions
Institutionnel	8 ^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres	La Session ordinaire du Conseil des Ministres est une disposition statutaire. Sa tenue en début de l'année civile a été recommandée par le Conseil des Ministres afin de faciliter l'adoption et exécution du budget de l'Agence La présidente du Conseil peut fixer une date pour la tenue dudit Conseil.	Tenue du Conseil : Première quinzaine du mois de mai 2022
	Ratification de la Convention par l'Etat de l'Erythrée et	A date, seul l'Etat de l'Erythrée n'a pas encore ratifié la Convention. De plus depuis un certain temps, l'Etat de l'Erythrée ne participe pas aux différentes sessions	Voir avec le président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement la participation de cet Etat membre fondateur.
	Adhésion des Etats membres	Conformément à l'article 16 de la Convention, certains Etats souhaitent adhérer à l'APGMV : Egypte, Algérie, Tunisie, Maroc, Gambie, Togo, Cameroun, Somalie, Cote d'Ivoire ont émis le souhait d'adhérer à l'APGMV	Examiner lors du prochain Conseil des Ministres cette question importante
	Erection de l'APGMV en Agence de mise en œuvre auprès des partenaires pour les interventions de l'Initiative Grande Muraille Verte	Cette action émane de la Décision N° 10 des Chefs d'Etat et de Gouvernement auprès des Partenaires Techniques et Financiers afin de permettre à l'APGMV d'être Agence de mise en œuvre et les structures nationales de chacun des pays d'être Agence d'exécution des projets dédiés à la GMV.	Le président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement peut actionner les partenaires techniques et financiers pour la prise en compte de cette importance décision.
Financier	Contributions statutaires des Etats	Certains Etats de l'APGMV ont plusieurs années d'arriérés de contribution statutaires évaluée cumulativement à plus de 4.5 milliards FCFA équivalent à 8,722 Millions USD . De plus, la contribution à partir de 2022 est fixée à 100 millions FCFA. Le paiement des contributions relève d'une implication des Chefs d'Etat et de Gouvernement	Le président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement est sollicité pour sensibiliser les Etats membres pour l'apurement des contributions et la diligence pour la concrétisation à temps opportun de cette décision.
	Concrétisation des annonces de financements des PTFs	Les annonces faites par les PTFs sont plus sous forme de prêts que de dons. De plus, entre les annonces faites et leur concrétisation sur le terrain il y a beaucoup d'efforts à faire	Le président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement peut solliciter le Champion de la Grande Muraille Verte pour l'exécution de cette disposition
	Construction du siège de l'APGMV à Nouakchott	La République Fédérale du Nigéria a promis une contribution pour la	Mobiliser les ressources nécessaires afin de commencer les travaux

		construction du siège de l'Agence. Une étude architecturale et un devis pour la construction ont été élaborés	
	Organisation de la 1 ^{ère} édition du Fonds Economique sur les Produits de la GMV	C'est une décision des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Elle consiste à valoriser les produits des terroirs et où l'implication de promoteurs de projet (banques, privés nationaux et internationaux, collectivités locales... est fortement attendu.	Compte tenu du rôle important du Nigéria sur l'échiquier africain, la 1 ^{ère} édition est proposée pour se tenir au Nigéria en décembre. Sous le couvert de la présidente du Conseil des Ministres, le Secrétariat exécutif de l'APGMV se chargera de la mobilisation des parties prenantes.
Communication	Accélération des processus de mise en place de Coalitions nationales GMV et création d'Agences Nationales (ANGMV) dans les Etats membres	Les Coalitions nationales autour de la GMV constituent le moyen le plus efficace pour créer des synergies entre les différents départements sectoriels dans les pays.	Solliciter une implication de la plus haute autorité des Etats membres pour la mutualisation des moyens et éviter les disparités. Les Etats ci-après : Burkina Faso, Djibouti, Erythrée, Ethiopie et Soudan n'ont pas encore d'Agence nationale
	Compte rendu de la mission du Secrétaire Exécutif de l'APGMV du 02 au 06 février 2022 à Niamey au Niger auprès de SEM Mahamadou Issoufou Champion de la GMV pour la Mobilisation des Ressources	Mise en œuvre de la Décision N° 08/CCEG/12/21/NKTT du 02/12/2021, portant désignation de SEM Mahamadou Issoufou, ancien Président de la République du Niger, Champion de la Grande Muraille Verte pour la mobilisation des ressources.	Tenue d'une conférence présidentielle par vidéoconférence présidée SEM. Muhamadu Buhari et SEM Mahamadou Issoufou, modérateur de séance: thème concrétisation des engagements financiers internationaux des partenaires techniques et financiers de la GMV : mise en place des alliances Nationales au niveau des Etats membres de la GMV